



Club de ski de fond Chaudière-Ouest

Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale Tenue de façon virtuelle le 28 février 2023 à 19 h 30

Présences

Pierre Demers	Guy Lemay	Maurice Lamontagne	Raymond Roy
Lorraine Roger	Robert McDougall	Ludger Lambert	Gilbert Coutu
Alain Beaudet	Gilles Lavoie	Christian Hains	Denis Thibodeau
Robert Groulx	Jacques Giguère	Alain Bédard	Raymond Lessard
Michel Dupuis	Pierre McDougall		

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

1. M. Pierre Demers, président du Club, déclare la réunion ouverte à 19 h 30 après avoir constaté le quorum.

2. Mot de bienvenue du président

Le président remercie les membres présents d'avoir rejoint l'assemblée générale spéciale en format Zoom; plus particulièrement Guy Lemay, le trésorier, et Pierre Mathieu, le secrétaire, pour sa préparation.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Le président fait la lecture de l'ordre du jour et précise qu'il ne peut y avoir qu'un seul sujet inscrit lors d'une assemblée générale spéciale.

Sur une proposition de Maurice Lamontagne, appuyée par Robert McDougall, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

Demande de hausser la valeur des actifs immobilières du Club

4. Guy Lemay prend la parole pour expliquer les considérants qui amènent la proposition de hausser la valeur des actifs immobiliers du Club.
- Considérant que les lettres patentes actuelles du Club limitent à 100 000\$ la valeur de biens immobiliers que peut posséder la corporation;
 - Considérant que le Club est en projet d'acquérir un garage pour entreposer tous ses équipements au même endroit sur un terrain de la ville de Lévis;
 - Considérant que l'estimation des coûts ce projet dépasse le montant déterminé dans les lettres patentes actuelles;
 - Considérant qu'une résolution des membres du Club doit accompagner la demande de lettres patentes supplémentaires, tel que rappelé par la ville de Lévis

Sur une proposition de Robert McDougall, appuyée par Gilbert Coutu, il est convenu d'augmenter à 500 000\$ la valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation pour aller de l'avant dans le projet de construction d'un garage pour entreposer les équipements du Club.

Adoptée à l'unanimité

Clôture de l'assemblée générale spéciale

5. *Le sujet de l'ordre du jour étant traité, sur une proposition dûment formulée et appuyée, l'assemblée générale spéciale est close à 19 h 40.*

Pierre Demers
Président

Pierre Mathieu
Secrétaire